

L'utilisation des services VELOMATE se fait exclusivement via l'application VELOMATE. Tu peux télécharger l'application dans les stores respectifs pour iOS et Android. Pour pouvoir utiliser le service, tu dois t'enregistrer dans l'app avec tes données personnelles et accepter les CGV et la déclaration de protection des données que tu peux y consulter.

L'ajout de vélos se fait en grattant le QR-CODE sur la carte clé d'accès et en le scannant avec l'app VELOMATE. Ensuite, tu dois encore ajouter des informations sur ton vélo. La carte-clé d'accès te sera remise par ton revendeur avec les instructions relatives à ton vélo électrique. Le service commence avec le premier ajout du vélo. La première année est gratuite à l'achat du module Velomate.

Le tracker VELOMATE contient un module de téléphonie mobile déjà activé et actif et une batterie intégrée qui se charge lorsque le vélo électrique est allumé. L'état de charge du tracker peut être consulté dans l'application. Après une longue période d'immobilisation, il peut être utile de charger temporairement le VELOMATE Tracker en allumant le vélo.

Attention : après avoir ajouté un vélo pour la première fois, il peut s'écouler jusqu'à 24 heures avant que le service ne soit complètement configuré. Lors de la première activation ou après une longue période d'inactivité, le signal GPS pour la localisation peut prendre quelques minutes avant de pouvoir afficher ou actualiser la localisation, ce qui fonctionne mieux à l'extérieur.

En cas de vol du vélo, la déclaration de vol se fait obligatoirement via l'application VELOMATE. Tu peux aussi - si possible - y donner des informations sur le déroulement des faits. Pour la déclaration à la police, un document incluant un lien vers la position en direct du vélo est mis à ta disposition pour l'envoi ou l'impression. Notre partenaire de service (IoT Venture GmbH) est immédiatement informé et vous aide, toi et la police locale, à récupérer le vélo.

Afin de garantir le succès rapide de l'enquête, nous recommandons de contacter immédiatement la police et de lui transmettre les informations préparées dans l'annonce, y compris le lien vers la position en direct. Selon le service de police, tu devras également te présenter personnellement.

Tu es tenu par la loi d'éliminer correctement le tracker et de le remettre à un centre de collecte ou de retour des appareils usagés mis en place par des organismes de droit public. Il est interdit de le jeter dans la poubelle des déchets résiduels ou dans la poubelle jaune. Le tracker ne doit pas être ouvert ou détruit.

L'exploitant de l'application, des services associés et du tracker est la société IoT Venture GmbH, c/o HUB 31, Hilpertstr. 31 64295 Darmstadt, Allemagne. Elle est responsable de la sécurité appropriée de ses systèmes, y compris des services susmentionnés et des données stockées sur son système.

Par la présente, AT Zweirad GmbH exclut expressément toute responsabilité pour l'application VELOMATE et tous les services qui y sont liés. Cela vaut en particulier pour l'utilisation ininterrompue de l'app, des services associés et pour le fait que ces services soient exempts de perte, de corruption, d'attaques, de virus, de perturbations, de piratage ou d'autres violations de la sécurité.